

Activité et emploi ralentissent, le taux de chômage est quasi stable.

Insee Conjoncture Pays de la Loire • n° 40 • Juillet 2022

Au 1^{er} trimestre 2022, l'emploi salarié ralentit dans les Pays de la Loire (+ 0,3 %). Seul le secteur tertiaire marchand hors intérim maintient sa dynamique, tandis que l'emploi intérimaire se replie pour la première fois depuis deux ans. Le taux de chômage est quasi stable, à 5,9 % et reste inférieur au niveau français (7,3 %). L'activité économique ralentit en avril, affectée notamment par les répercussions de la guerre en Ukraine. Dans la construction, les mises en chantier sont en hausse. Le secteur hôtelier est impacté par la recrudescence de la pandémie en début d'année. Les créations d'entreprises sont en baisse tandis que les défaillances accélèrent.

L'emploi progresse mais ralentit au 1^{er} trimestre

Au 1^{er} trimestre 2022, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié progresse de nouveau mais ralentit : + 0,3 %, après + 1,0 % au 4^e trimestre 2021. La région compte ainsi 1,54 million d'emplois salariés, soit une création nette de 5 400 emplois. En France, l'emploi progresse au même rythme (+ 0,3 %), malgré la contraction de 0,2 % du PIB en lien avec les restrictions liées à la persistance de la pandémie avec la vague Omicron et les premières répercussions des tensions géopolitiques qui ont conduit à la guerre en Ukraine. Au total au 1^{er} trimestre 2022, l'emploi salarié dépasse de 3,1 % (soit + 46 870 emplois) son niveau d'un an auparavant et de 4,9 % son niveau d'avant crise du 1^{er} trimestre 2019 (contre respectivement + 2,9 % et + 3,8 % en France). Plus d'un quart de cette hausse sur un an s'explique par le dynamisme des contrats en alternance, notamment en apprentissage.

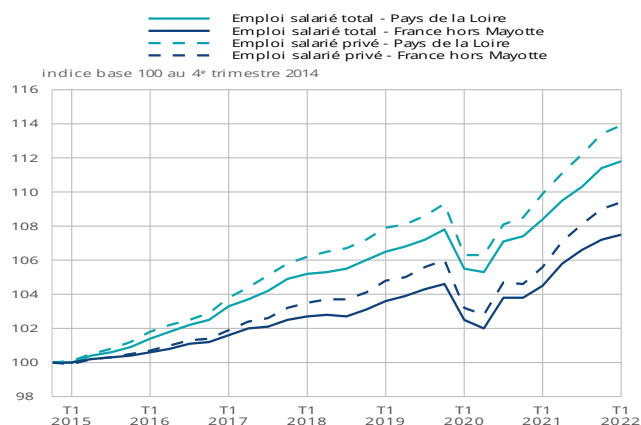
L'emploi augmente de 0,6 % en Loire-Atlantique, de 0,3 % dans la Sarthe et de 0,2 % en Vendée et en Mayenne. Il est stable en Maine-et-Loire. La région bénéficie davantage de la croissance de l'emploi privé (+ 0,4 %) que de l'emploi public (+ 0,1 %). Sur un an, l'emploi privé augmente de 3,7 % dans la région et de 3,6 % en France. Sur la même période, l'emploi public augmente de 0,9 % dans la région et de 0,5 % en France.

Le tertiaire marchand à nouveau en hausse, l'intérim se replie

Dans le secteur tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié maintient sa dynamique : + 0,8 %, comme au trimestre précédent, soit une création nette de 4 850 emplois. En France, la hausse est moindre (+ 0,6 %). Le secteur des services aux entreprises connaît la plus forte croissance (+ 1,8 %, + 2 520 emplois).

Viennent ensuite les secteurs de l'hébergement-restauration (+ 1,0 %, + 540 emplois) et des services aux ménages (+ 0,8 %, + 550 emplois). L'emploi augmente également dans les secteurs du commerce, de l'information-communication, des services financiers et des transports (de + 0,3 % à + 0,5 %). Il est quasi stable dans le secteur des services immobiliers (- 0,1 %). La hausse est moins prononcée en Vendée (+ 0,4 %) et dans la Sarthe (+ 0,5 %) que dans les autres départements (de + 0,8 % à + 0,9 %). Sur un an, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente de 5,0 %, contre + 4,9 % en France.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

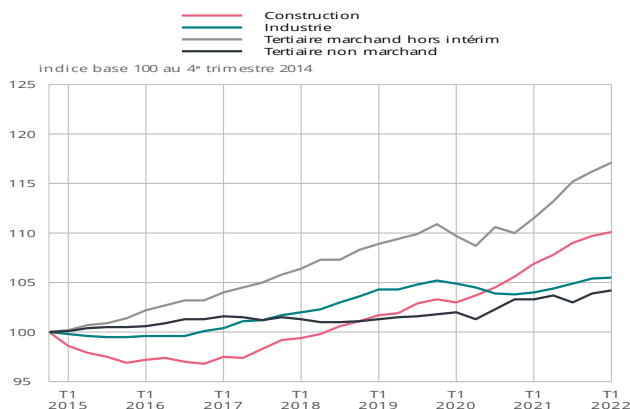


Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur dans les Pays de la Loire

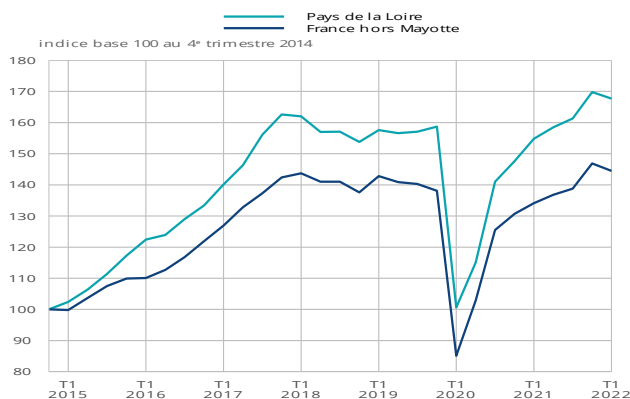


Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le nombre d'intérimaires, comptabilisés dans le tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission, se replie pour la première fois depuis la chute exceptionnelle de 36,6 % au 1^{er} trimestre 2020. Dans la région, il recule de 1,3 %, après + 5,3 % au trimestre précédent. En France, il se replie également (- 1,7 %). La Loire-Atlantique est le seul département où l'intérim progresse (+ 1,4 %). L'intérim recule plus fortement en Maine-et-Loire (- 5,6 %) et en Vendée (- 3,0 %) que dans la Sarthe (- 1,4 %) et qu'en Mayenne (- 1,3 %). Sur un an, l'emploi intérimaire progresse plus fortement qu'en France (respectivement + 8,3 % et + 7,7 %).

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

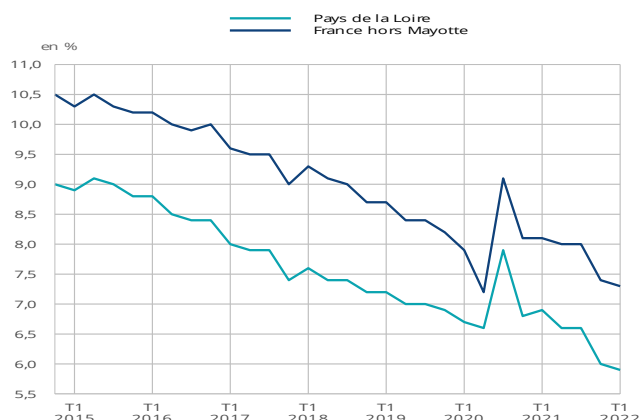
Ralentissement dans l'industrie et la construction

L'emploi industriel ralentit au 1^{er} trimestre dans la région (+ 0,1 %, après + 0,5 % au trimestre précédent). En France, il est en légère baisse (- 0,1 %). Il augmente légèrement en Maine-et-Loire et en Vendée (+ 0,2 %). Il est stable en Loire-Atlantique et dans la Sarthe, et en légère baisse en Mayenne (- 0,1 %). L'emploi augmente dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire et dans celui des autres branches industrielles (+ 0,3 %). En revanche, il baisse dans le secteur des matériels de transport (- 0,8 %), en lien avec les difficultés croissantes d'approvisionnement. Sur un an, l'emploi industriel progresse de 1,4 % dans la région et de 0,8 % en France.

Dans la construction, l'emploi ralentit également (+ 0,3 %, après + 1,1 % et + 0,7 % au 3^e et 4^e trimestres 2021) sous l'effet des difficultés d'approvisionnement et de l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières. En France, la hausse est moindre (+ 0,1 %). L'emploi progresse un peu plus fortement dans la Sarthe (+ 0,6 %) et en Loire Atlantique (+ 0,4 %) que dans les autres départements (de + 0,1 % à + 0,3 %). Sur un an, l'emploi dans la construction progresse plus fortement dans la région (+ 3,0 %) qu'en France (+ 1,9 %).

Avertissement sur l'emploi salarié : Les Estimations trimestrielles d'emploi au premier trimestre 2022 sont davantage révisées sur le passé qu'habituellement, car elles bénéficient de plusieurs changements méthodologiques. La Caisse nationale de l'Urssaf a, en juin 2021, basculé l'ensemble de son système statistique vers la source des déclarations sociales nominatives (DSN), générant des révisions des séries longues du nombre de postes salariés sur le champ privé hors intérim. Cette révision est maintenant prise en compte dans les séries diffusées par l'Insee. S'y ajoute la révision, habituelle, liée à la mise à jour des modèles calculant les corrections des variations saisonnières. Par ailleurs, les alternants (en apprentissage ou contrat de professionnalisation) sont désormais inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi salarié sur les années récentes. Cela conduit à comptabiliser 240 000 créations d'emplois supplémentaires entre fin 2019 et fin 2021, l'apprentissage ayant fortement augmenté entre fin 2019 et fin 2021. Enfin, les niveaux d'emploi en séries longues des Estimations trimestrielles d'emploi sont calés sur les Estimations annuelles d'emploi, qui ont été l'objet d'un rebaseement au printemps 2022. Ces différentes révisions sont détaillées dans [la note méthodologique sur l'emploi salarié](#).

► 4. Taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Sources : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

Le taux de chômage est quasi stable au 1^{er} trimestre

Au 1^{er} trimestre 2022, le taux de chômage dans les Pays de la Loire est quasi stable :- 0,1 point, comme au niveau national. Il s'établit à 5,9 % de la population active (contre 7,3 % en France), soit le plus faible taux depuis 2008. Dans la région, le taux de chômage est inférieur de 1,0 point à son niveau d'un an auparavant (contre - 0,8 point au niveau national). Les Pays de la Loire font partie des deux régions ayant le plus faible taux de chômage, devancés par la Bretagne. Le taux de chômage recule en Loire-Atlantique (- 0,2 point). Il est stable ou quasi stable dans les autres départements. En Mayenne, le taux de chômage s'établit à 4,8 %, le troisième plus faible taux des départements français. Sur un an, le taux de chômage baisse dans toutes les zones d'emploi. La zone d'emploi des Herbiers-Montaigu affiche le plus faible taux de chômage des zones d'emploi françaises (3,4 %).

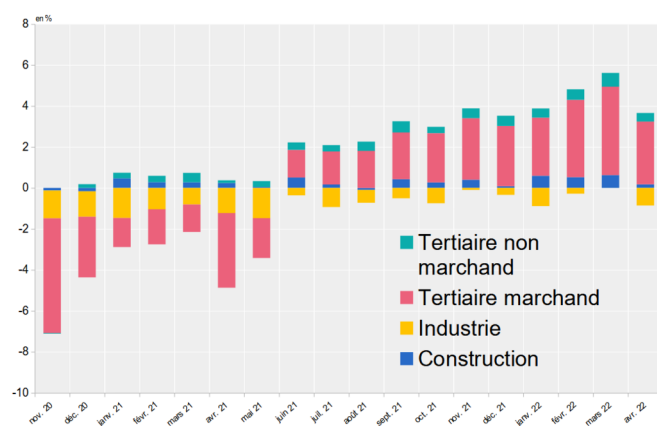
Après avoir bondi de 33,1 % entre mars et avril 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A baisse tendanciellement. Il recule encore nettement au 1^{er} trimestre 2022 (- 6,2 %, après - 6,6 % en moyenne au 4^e trimestre 2021). Il se situe à 19,9 % au-dessous de son niveau du 1^{er} trimestre 2021. On dénombre ainsi 139 500 demandeurs d'emploi de catégorie A en moyenne au 1^{er} trimestre 2022 dans la région.

L'activité économique ralentit en avril

Depuis la fin des restrictions sanitaires en juin 2021, l'activité est supérieure à son niveau d'avant-crise. Mesurée par le nombre d'heures de travail payées par les employeurs (donc hors chômage partiel), l'activité dans la région accélère au 1^{er} trimestre : + 3 % en janvier, + 5 % en février et + 6 % en mars. L'activité ralentit ensuite en avril mais resterait supérieure de 3 % à son niveau de 2019. En France, l'activité ralentit également en avril (+ 2 %, après + 4 % en mars). La situation est contrastée selon les départements : l'activité serait supérieure à son niveau de 2019 en avril en Maine-et-Loire (+ 4 %), en Vendée (+ 4 %), et en Loire-Atlantique (+ 3 %). Elle serait stable en Mayenne et dans la Sarthe, départements où sont implantés des secteurs industriels en difficulté.

Dans la région, l'ensemble du tertiaire marchand ralentit (+ 6 % en avril, après + 8 % en mars), mais reste le principal contributeur à la hausse d'activité. L'hébergement-restauration reste dynamique en avril (+ 4 %). L'activité ralentit dans le tertiaire non marchand (+ 4 %, après + 6 % en mars) et dans la construction (+ 2 % après + 6 % en mars). Elle se replie dans l'industrie (- 3 %) après s'être stabilisée en mars, en particulier dans la fabrication de matériels de transport (- 9 %). L'industrie et la construction sont en effet particulièrement affectées par des difficultés d'approvisionnement qui avaient un peu reflué en début d'année mais qui se sont à nouveau renforcées en avril en raison d'une offre bridée par la guerre en Ukraine et le confinement en Chine.

► 5. Contribution à l'activité, par secteur



Note : contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019.

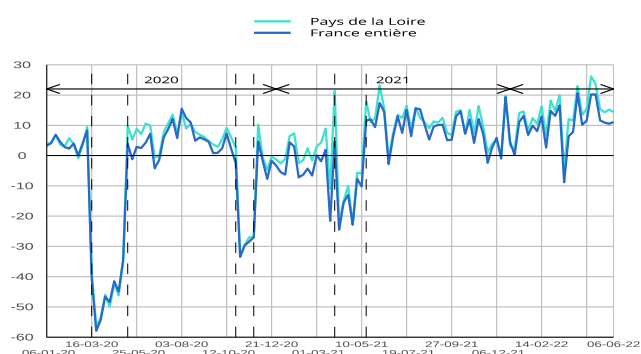
Source : Calculs Insee à partir de sources diverses.

Les transactions bancaires accélèrent en avril et en mai

Au 1^{er} trimestre 2022, les transactions bancaires restent nettement supérieures à leur niveau de 2019 malgré le maintien du passe sanitaire jusqu'au 14 mars. Dans la région, elles augmentent de 11 % en moyenne au 1^{er} trimestre, contre + 8 % en France. Elles accélèrent nettement en avril (+ 16 %) et en mai (+ 20 %), en lien avec la normalisation de la situation sanitaire mais aussi en raison de la forte accélération des prix liée aux tensions sur les approvisionnements et à l'impact de la guerre sur les cours de l'énergie et des matières premières. Elles ralentissent

ensuite sur les deux premières semaines de juin mais se maintiennent à un niveau particulièrement élevé (+ 15 %, contre + 11 % en France).

► 6. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par carte bancaire CB par rapport à la même semaine de 2019



Note : Note : transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020.

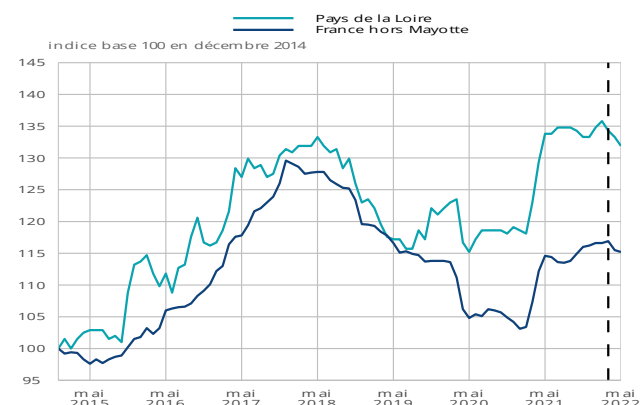
Champ : France.

Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee.

Légère hausse des logements commencés

Fin mars 2022, 27 400 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Au 1^{er} trimestre, la construction de logements augmente de 0,9 % par rapport au 4^e trimestre 2021, soit une progression supérieure au plan national (+ 0,6 %). Comme au trimestre précédent, les logements commencés individuels s'accroissent (+ 3,5 %) tandis qu'ils diminuent pour le parc collectif (- 2,5 %). Les mises en chantier augmentent nettement en Vendée et dans la Sarthe (respectivement + 9,3 % et + 7,2 %) et dans une moindre mesure en Maine-et-Loire (+ 2,4 %). Elles diminuent en Loire-Atlantique et en Mayenne (respectivement - 2,9 % et - 8,2 %). Les mises en chantier dépassent de 9,5 % leur niveau d'un an auparavant et de 12,5 % leur niveau d'avant-crise du 1^{er} trimestre 2019 (contre respectivement + 9,0 % et - 1,2 % en France).

► 7. Évolution du nombre de logements commencés



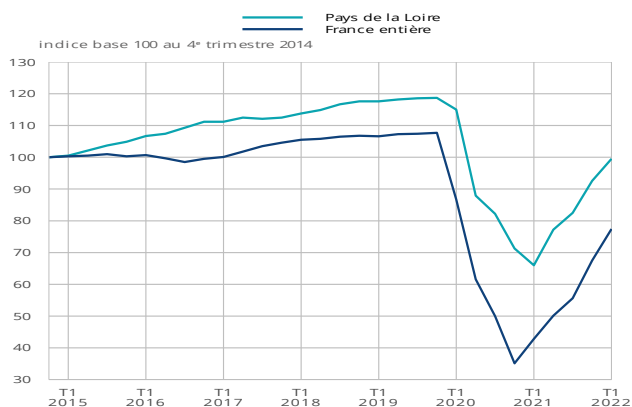
Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale noire représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, Sit@del2.

Le secteur hôtelier ligérien impacté par la recrudescence de la pandémie en début d'année

Au 1^{er} trimestre 2022, dans les Pays de la Loire, les hôtels enregistrent 1,2 millions de nuitées. Si la fréquentation hôtelière est nettement supérieure au 1^{er} trimestre 2021 (+ 54 %), elle demeure en deçà de son niveau de 2019 (- 10,2 %). Cette baisse est néanmoins inférieure à la moyenne nationale (- 16,4 %). Le secteur hôtelier ligérien est de nouveau impacté par la crise sanitaire en janvier (- 25,1 % par rapport à 2019) et en février (- 8,7 %), la fréquentation hôtelière reprend en mars (+ 0,7 %). Cette reprise printanière est particulièrement importante dans les hôtels de Vendée (+ 15,9 %) et du Maine-et-Loire (+ 10,3 %).

► 8. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Notes : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2011.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

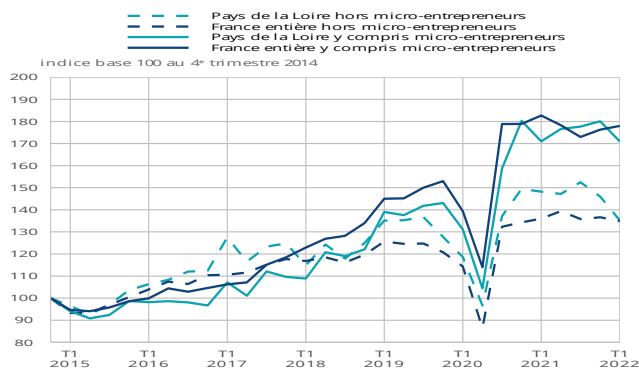
Les créations d'entreprises en baisse, les défaillances remontent

Dans les Pays de la Loire, les créations d'entreprises diminuent au 1^{er} trimestre 2022 (- 5,1 %, soit 11 199 entreprises créées dans la région). Sur la même période, elles progressent au niveau national (+ 1,0 %). Dans la région, les créations d'entreprises individuelles et de sociétés se replient à nouveau (- 7,4 %, après - 4,3 % au trimestre précédent), tandis que les immatriculations de micro-entrepreneurs repartent à la baisse (- 3,6 %, après + 5,6 % au trimestre précédent). Les créations d'entreprises baissent très nettement dans le commerce, les transports et l'hébergement-restauration (- 34,0 %) et dans une moindre mesure dans l'industrie (- 13,8 %). Elles sont stables dans la construction (+ 0,5 %). En revanche, elles progressent dans les services (+ 9,6 %). Sur un an, les créations d'entreprises sont stables dans la région (contre - 2,6 % en France). Elles dépassent cependant de 22,8 % leur niveau d'avant-crise du 1^{er} trimestre 2019, comme en France.

► Pour en savoir plus

- [Note de conjoncture](#), Insee Conjoncture, juin 2022.
- [Bilan économique 2021](#), Insee Conjoncture Pays de la Loire, juin 2022.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le [Tableau de bord conjoncturel](#) des Pays de la Loire sur insee.fr.

► 9. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Fin mars 2022, 1 260 défaillances d'entreprises sont enregistrées sur les douze derniers mois dans les Pays de la Loire, après 1 150 défaillances fin décembre 2021. La hausse des défaillances d'entreprises s'amplifie (+ 9,4 % au 1^{er} trimestre, après + 3,6 % au trimestre précédent). Au 1^{er} trimestre, les défaillances suivent la même tendance en France (+ 9,2 %).

Avertissement sur les créations d'entreprises : les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises.

Pour plus de détails, se référer à la [documentation sur le sujet](#).

Yohann Rivillon, Guillaume Coutard, Christelle Manceau (Insee)

► Contexte international – L'économie mondiale face aux chocs

Début 2022, les principales économies mondiales ont été confrontées à une situation sanitaire dégradée ainsi qu'au déclenchement de la guerre en Ukraine qui, notamment, a accentué les tensions sur les prix. L'activité économique a ainsi marqué le pas dans les principales économies occidentales, grevée en zone euro par l'inflation et le recul de la consommation des ménages. Au Royaume-Uni et aux États-Unis en revanche, la consommation a progressé, soutenue par les hausses de salaire et la baisse du taux d'épargne des ménages. Au deuxième trimestre, l'activité mondiale aurait progressé à un rythme modéré, affectée par les confinements en Chine et la hausse de l'inflation, et ce malgré l'amélioration de la situation sanitaire en zone euro.

► Contexte national – En France, l'activité s'est repliée début 2022

Début 2022, l'activité française s'est légèrement repliée (-0,2 % au premier trimestre). La consommation des ménages, en particulier, a nettement reculé (-1,5 %), du fait d'une situation sanitaire dégradée et d'une hausse continue de l'inflation, accentuée fin février par le déclenchement de la guerre en Ukraine (+4,5 % d'inflation sur un an en mars après +2,9 % en janvier). L'emploi, en revanche, a continué de progresser, tout en ralentissant. Il a notamment été porté par l'alternance et de possibles besoins de main-d'œuvre pour pallier les absences liées à la pandémie. Au deuxième trimestre, l'amélioration de la situation sanitaire aurait conduit l'activité à se redresser, tirée par les secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport...). La consommation ne se serait reprise que modérément, la hausse de l'inflation continuant de peser sur les décisions d'achat des ménages.

